

Cordonnière - Chausseuse / Cordonnier - Chausseur (18 à 25 ans)

RÉF | 6547

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- **Exécuter des réparations diverses** : Couture des semelles aux machines; Redresser des talons de cuir par redresse biseauté ou par gradins (chaussures d'hommes); Pose et clouage du bon-bout; Râpage, raclage (verrage), ponçage et limage des talons; Finissage à la machine (mettre la cire, passer à la brosse); Décapage des chaussures à teindre; Découpage, amincissage et pose des doublures de contrefort (avec piqûre); Pose des semelles de protection (patins en cuir et en matière synthétique); Couture de demi-semelles ou de semelles à la machine : petits points, de part en part, etc; Redresser et réparer des talons en cuir, en bois, en plastique et en crêpe (chaussures de dames); Pose de demi-semelles collées : en patins pleins; Equilibrage des talons (augmenter et/ou diminuer)...

- **Exécuter les travaux élémentaires d'assemblage suivants (Travail des chaussures neuves)** : préparation des fournitures; Montage suivant le genre de confection; Préparation, affichage et assemblage des semelles (par couture, chevillées, par collage); Finissage complet.

Programme

- **Connaissances générales :**

Commerce; Communication; Droit; Mathématiques.

- **Connaissances professionnelles :**

Matières premières; Équipement professionnel; Théorie; Technologie; Hygiène et sécurité; Dessin professionnel.

- **Pratique en entreprise :**

Les cours de connaissances professionnelles ne sont pas suivis au Centre de cours, mais chez le patron formateur parallèlement à la

formation pratique en entreprise.

Formation en alternance via un [contrat d'alternance](#) :

Vous devrez donc trouver un patron-formateur qui accepte de vous engager sous contrat d'alternance.

Le [délégué à la tutelle](#) est l'intermédiaire indispensable à la conclusion du contrat d'alternance. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil.

Le contrat d'alternance répond à l'obligation scolaire et peut être conclu à tout moment de l'année.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et peut aboutir à l'engagement de l'apprenti au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Certification(s) visée(s)

Certificat d'apprentissage homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Type de formation [Alternance PME](#)

ORGANISATION

Durée 3 année(s)

Horaire En journée, 4 heures semaine.

Début Septembre

Coût Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir entre 18 et 25 ans.
Vous devez :

- **avoir atteint l'âge de 18 ans.** Sachant que le contrat d'alternance doit se terminer au plus tard l'année de vos 26 ans, l'accès après 23 ans devra

être conditionné à l'établissement du plan de formation.

- **avoir fréquenté au moins deux années dans le premier degré de l'enseignement secondaire.**

Dans certains cas spécifiques, en fonction de votre parcours scolaire et de vos compétences, vous devrez suivre un programme de cours préparatoires préalable à votre formation en entreprise.

Vous ne répondez pas à ces conditions ? Vous avez des questions ?

Nous vous recommandons de prendre contact avec un [délégué à la tutelle](#) du Sfpme.

Les ressortissants étrangers hors union européenne de plus de 18 ans doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

[Consultez les modalités d'inscription sur le site de l'organisme.](#)
Les inscriptions sont ouvertes toute l'année.

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux contrats d'alternance, il s'assurera que vous êtes dans les conditions d'admission. Il établira avec vous un plan de formation (durée et choix du métier). [Consultez les permanences des délégués à la tutelle.](#)

Organisme

SFPME - Apprentissage
Rue de Stalle 292b
1180 UCCLE
Tél: 0800 85 210
<https://www.efp.be/>